

18 février 2011 16 20 - Affaires générales - Construction
- Produits et services environnementaux - Immobilier

Mise sur pied d'une unité permanente anticorruption au Québec - L'APCHQ salue l'initiative du gouvernement

MONTREAL, le 18 févr. /CNW Telbec/ - L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) salue l'initiative du gouvernement du Québec, qui vient d'annoncer la mise sur pied d'une unité permanente anticorruption. L'APCHQ demeure toujours favorable à la tenue d'une commission d'enquête publique, mais elle estime que la création de cette unité démontre la volonté du gouvernement de régler les problèmes qui ternissent l'image de l'industrie de la construction et qui génèrent un manque de confiance.

« C'est sans aucun doute un pas dans la bonne direction », estime M. Jean-Paul Filion, directeur principal du Service du développement des affaires et des relations gouvernementales à l'APCHQ. Tel qu'elle l'a déjà souligné auparavant, « l'APCHQ constate à regret que les allégations et les comportements d'une poignée d'individus ont entaché la réputation de milliers d'employeurs et de salariés, qui sont, dans la très grande majorité des cas, honnêtes et dignes de confiance », poursuit M. Filion.

L'APCHQ rappelle à la population que les entrepreneurs du secteur résidentiel ne sont pas pointés du doigt dans les divers scandales annoncés jusqu'ici et qu'ils transigent essentiellement avec les consommateurs. La situation actuelle laisse un climat malsain s'installer, lequel peut nuire au climat économique du Québec. L'APCHQ voit d'un bon œil la création de cette unité anticorruption, puisqu'elle contribuera à corriger la situation le plus rapidement possible.

À propos de l'APCHQ

L'APCHQ provinciale transige avec plus de 17 000 entreprises réunies au sein de 15 bureaux régionaux, occupant une place prépondérante dans l'industrie de la construction et de la rénovation résidentielles. En 1976, elle a instauré un programme privé de garantie sur les bâtiments résidentiels neufs, duquel s'est largement inspiré le gouvernement pour définir les standards de la garantie obligatoire en 1999. Proactive, elle a créé en 1986 un plan de garantie couvrant les travaux de rénovation. Elle a également mis sur pied la bannière Réno-Maître en 2002. L'Association et ses membres effectuent ainsi 76 % des travaux en habitation. Étant le seul agent négociateur patronal des relations de travail dans le secteur résidentiel, elle défend les intérêts de quelque 13 000 employeurs qui embauchent plus de 50 000 salariés.

Renseignements:

Source : Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ)

Demandes des médias :

Mélanie Saulnier

Conseillère principale en communications - APCHQ

Tél. : [REDACTED] ou [REDACTED] poste [REDACTED]

Cell. [REDACTED]

[melanie.saulnier@\[REDACTED\]](mailto:melanie.saulnier@[REDACTED]) - www.apchq.com

URL raccourcie <http://cnw.ca/8HiE>

PROFIL DE L'ORGANISATION

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)



[Consultez le site Web](#)

[Un budget qui se prive de la contribution du secteur de l'habitation](#)

[Sondage de l'APCHQ - Le crédit d'impôt LogiRénov a fait croître les a...](#)

[L'APCHQ salue les nouvelles normes sur la qualité du béton](#)

[Renseignements sur cette organisation](#)